



## Diplômes ASC de Conduite et Gestion pour les officiers de l'armée suisse

L'Association suisse des cadres ASC valide les connaissances théoriques et pratiques acquises dans les écoles d'officiers et autres écoles, ainsi que dans les services d'avancement et auprès de la troupe.

### Qui peut en bénéficier ?

- Officiers de tout grade ayant une expérience minimale de la conduite de la troupe, au sein de l'armée suisse
- La commission de validation étudie chaque cursus militaire sur la base du livret militaire ou d'un extrait Pisa. Le sens de l'éthique du demandeur est également étudié.

### 3 niveaux de reconnaissance

- Conduite niveau 1 (a priori Chef de section)
- Conduite niveau 2 (a priori Cdt de compagnie)
- Gestion et Conduite (a priori Cdt de Bataillon ou remplaçant)

### Conditions

- Devenir membre d'une société d'officiers partenaire
- Devenir membre de l'Association suisse des cadres cotisation annuelle préférentielle à Fr. 210.- par année, 1<sup>ère</sup> inscription : 2 ans + prorata de l'année en cours toutes prestations ASC incluses (sauf Reka)
- Adresser un dossier complet à la Direction romande de l'ASC

**Renseignements et dossier d'inscription sur**  
[www.cadres.ch/armee](http://www.cadres.ch/armee)

### Association suisse des cadres ASC

Bd de Grancy 37,  
1006 Lausanne

T +41 21 625 78 32  
F +41 21 625 78 39

info@cadres.ch  
www.cadres.ch